

**PRÉSENTATION****DESCRIPTION**

Le **CAPILASIL 10** est un agent imprégnant incolore qui permet de rendre les matériaux hydrofuges et de les protéger, tout en conservant leur perméabilité à la vapeur d'eau.

Le **CAPILASIL 10** est une solution solvantée (solvant non-polaire) à base de siloxanes oligomères avec une concentration active de **10 %** sur base d'un concentré de matière active à 100 %. Il s'hydrolyse en un polysiloxane non collant.

Appartenant au groupe des oligomères, les molécules sont très faiblement polymérisées.

**CAPILASIL 10** est à base de solvants désaromatisés. Ces solvants offrent les avantages d'être beaucoup moins nocifs et quasi sans odeur. Le produit, après polymérisation, crée une barrière hydrophobe dans le bas des murs. Les murs sont asséchés et protégés contre l'humidité ascensionnelle.

**DOMAINE D'APPLICATION**

- Hydrofugation des surfaces (demander la fiche technique).
- Traitement contre l'humidité ascensionnelle.

Pour le traitement des maçonneries en briques, pierres, blocs béton, etc.

Pour les supports présentant un taux de nitrates supérieur à 3 % (ex. : anciennes étables), il est conseillé d'utiliser le **CAPILASIL HS**. Pour connaître ce pourcentage, des analyses de prélèvements peuvent s'effectuer dans notre laboratoire. Nous consulter.

**AVANTAGES**

- Haute résistance aux alcalis.
- Excellente diffusion.
- Excellent pouvoir de pénétration (poids moléculaire 400-700).
- À base de solvants désaromatisés beaucoup moins nocifs et quasi sans odeur, excepté sous l'action de la chaleur (chauffage).
- Peut être utilisé sur un support humide en injection.
- Sèche sans coller.
- Les matériaux continuent à respirer (bouche les pores à raison d'environ 1,7 %, ce qui est négligeable).
- Efficacité longue durée, évaluée à plus de 30 ans.
- Résiste aux ultra-violets et ne se décolore pas.
- Barrière efficace directement après l'injection
- Empêche les dégâts dus au gel et donc les dangers de fissurations.
- Économie de chauffage. Les matériaux secs ont de meilleures propriétés d'isolation thermique que les matériaux mouillés.
- Pas d'efflorescences provoquées par le produit.
- Diminution des mousses, moisissures et champignons dus à l'humidité ascensionnelle.

**DÉSAVANTAGES**

Attention aux personnes allergiques aux solvants. Ces derniers sont désaromatisés, mais sous l'action de la chaleur les aromates restants sentent plus fort. Il est dans ce cas conseillé d'utiliser le **CAPILASIL HEH2O**.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°1 - Cette fiche technique comprend 4 page(s) - Édition MVD 20/10/2016 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

**BEAL INTERNATIONAL S.A.**

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM  
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153  
INFO@BEAL.BE • [WWW.BEAL.BE](http://WWW.BEAL.BE)



**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

DONNÉES D'IDENTIFICATION	
État	Liquide
Couleur	Incolore
Masse volumique	844 kg/m <sup>3</sup>
Conditionnement	Bidons de 25 l Bidons de 5 l Bouteilles de 1 l
Stockage	6 mois dans un endroit sec à l'abri du gel et sans contact avec le sol dans l'emballage d'origine fermé. Ne jamais laisser les produits en plein soleil
Classification douanière	38 14 00 90
DONNÉES D'APPLICATION	
Consommation	1,5 à 2 l/mètre courant/10 cm d'épaisseur de mur Ex. : pour un mur de 35 cm d'épaisseur, 5,25 à 7 l/mètre courant sont nécessaires.
Température d'application	+5°C min.
Temps de polymérisation (à 20°C)	Efficacité immédiate par l'action des solvants non-polaires. +/- 3 mois en fonction de la nature du support
Assèchement des murs	L'assèchement des murs traités peut être très rapide dans des locaux non fermés pendant les travaux sans châssis placés (courants d'air). Pour des habitations, il faudra veiller à une bonne aération les premières semaines et le temps d'assèchement peut aller de 6 à 12 mois, voire plus ; cela dépendra des paramètres suivants: revêtement du mur, cimentage, carrelage, peinture filmogène. En période froide, chauffer et aérer.

**APPLICATION**
**SUPPORT ET PRÉPARATION**

Le **CAPILASIL 10** convient pour tous les supports minéraux poreux, donc quasi tous les types de maçonnerie.

Dans le cas du traitement d'une maçonnerie nouvellement rejointoyée, dans la zone d'injection, il y a lieu d'attendre un minimum de 8 jours à cause de l'alcalinité trop élevée dans les mortiers à base de ciment. En cas de présence de chaux aérienne dans la composition du mortier, attendre minimum 28 jours.

Ces délais sont également d'application pour les bétons frais.

Dans la réalisation de mortiers à base de chaux hydrauliques naturelles sans ciment, il y a lieu d'attendre un minimum de 2 mois.

Les supports farineux seront durcis au préalable par un traitement au **V 100** ou **TEGOVAKON V** (esters de silice - silicates d'éthyle) - durcisseur de pierres - afin de reconstituer le liant et retrouver la structure minérale d'origine.

Pour maçonneries en pierres et/ou en blocs (béton et terres cuites) : décapage des enduits dans la zone d'injection pour un repérage facile des joints.

Pour les matériaux à base de plâtre, nous consulter.

**MISE EN ŒUVRE**

Demander notre fiche technique explicative « **TECHNIQUE D'INJECTION CONTRE L'HUMIDITE ASCENSIONNELLE** ».

À une hauteur d'environ 10 cm, au-dessus du niveau du sol intérieur, forer des trous de 12 mm à 16 mm de diamètre et distants l'un de l'autre de 10 à 15 cm. Ces trous seront légèrement inclinés vers le bas et auront une profondeur égale à l'épaisseur du mur, moins 7 cm.

Pour les maçonneries en pierres non-poreuses, les injections se feront dans les joints.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°2 - Cette fiche technique comprend 4 page(s) - Édition MVD 20/10/2016 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

La distance entre les trous dépendra également de la porosité du support, de la manière d'introduire le produit ainsi que du type de mur (matériau) à traiter.

Introduire le **CAPILASIL 10** dans les trous par infusion ou sous pression. La pression et le temps d'injection dépendront de la porosité de la brique, de l'épaisseur du mur et même du taux d'humidité du mur. Par infusion, les trous auront de préférence un diamètre de 20 à 30 mm (Attention au tassement. C'est la méthode la moins bonne car elle ne tient pas compte des fissures présentes dans le support. Nous consulter).

Il y a lieu de nettoyer directement, avant la polymérisation, les coulées avec l'**IMPRESIL**

#### APRES INJECTION

Remplir et boucher les trous avec le **MORTEX RAPID+**.

La barrière d'étanchéité est immédiate après injection. Dans un premier temps, ce sont des solvants non polaires qui empêcheront l'humidité capillaire et dans un deuxième temps, c'est la polymérisation même du produit qui s'effectuera en même temps que l'évaporation des solvants.

Le temps de séchage des murs traités dépendra du pourcentage d'humidité déjà présent avant l'injection, des composants du mur et de l'aération du local ainsi que du chauffage en période froide.

Les murs traités ne peuvent être tapissés ou recouverts d'autres revêtements avant la polymérisation complète du produit et un assèchement total du support traité.

Les traitements effectués depuis plus de 30 ans se comportent parfaitement, ce qui nous permet de dire que des injections effectuées selon les règles de l'art ont toutes les chances d'être efficaces et de donner des résultats très positifs et ce pour la vie des bâtiments.

Ce procédé d'injection peut être considéré comme étant la meilleure solution pour un traitement contre l'humidité ascensionnelle.

#### **DIVERS**

##### NETTOYAGE

Éliminer les éclaboussures au moyen de l'**IMPRESIL**, avant que le **CAPILASIL 10** ne polymérise. Le nettoyage des outils peut se faire à l'**IMPRESIL** suivi d'un rinçage à l'eau propre.

##### AVERTISSEMENT

Les pierres bleues ou tout autre matériau non poreux seront directement frottées avec **IMPRESIL** en cas d'éclaboussures au **CAPILASIL 10** ou alors elles seront traitées entièrement au **CAPILASIL 10** et ensuite à l'**IMPRESIL**. En effet, ces pierres n'étant pas poreuses, le produit aura tendance à rester en surface. L'**IMPRESIL** a pour fonction de rediluer le produit pour mieux le faire rentrer dans le support pour certains cas.

L'aspect foncé s'atténuera avec le temps sous l'action des UV (rayons ultraviolets) et des pluies. Cette remarque est valable pour tous les matériaux non-poreux.

Il existe un produit spécifique pour les pierres bleues : le **CAPILASIL PB**

Les vitrages et les matériaux non poreux seront nettoyés immédiatement à l'**IMPRESIL** avec plusieurs passages, ensuite laver et rincer. Changer régulièrement de chiffons de nettoyage, afin qu'il ne reste plus de résidus.

Le **CAPILASIL 10** contient des solvants organiques : prendre les précautions d'usage.

Éviter les contacts avec les isolants en matières synthétiques, bitume, etc. - en fait, tous les matériaux et matières sensibles aux solvants (Roofing, caoutchouc, certains revêtements et peintures, isolants etc.)

**Remarque** : En cas de présence de nitrates (urée), il y a lieu d'effectuer des analyses dans notre laboratoire. Ces nitrates ne se rencontrent que dans d'anciennes étables. Au cas où la concentration de ces nitrates dépasse 3 à 4 % (et inférieur à 6 %), nous conseillons l'emploi de notre produit **CAPILASIL HS**.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°3 - Cette fiche technique comprend 4 page(s) - Édition MVD 20/10/2016 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

### CONSEILS

Bien suivre les protocoles de pose suivant la destination du produit. Ne jamais utiliser d'autres produits que ceux indiqués dans cette fiche technique pour éviter tout risque de désordre.

Toujours faire des essais.

Pour un même chantier et par type de produit, toujours utiliser des produits portant le même numéro de lot.

En cas de doute, nous consulter.

### ENVIRONNEMENT

Éliminer dans un centre de collecte de déchets spécialisé.

### SÉCURITÉ

Le **CAPILASIL 10** est inflammable. Il doit être tenu éloigné de toute flamme. Pendant l'exécution des travaux, il faut veiller à avoir une ventilation suffisante et à respirer le moins possible les émanations.

Protéger les yeux avec des lunettes et protéger la peau des projections.

Rincer immédiatement à l'eau les éclaboussures éventuelles.

Contient des essences de pétrole ne distillant pas en dessous de 150°C.

R 10 : Inflammable à t° 66°C

S 2 : Conserver à l'abri des enfants.

S 51 : Utiliser seulement dans des zones ventilées.

À votre disposition : appareils de mesure avant et après travaux (voir nos conditions).

### NOTICE LÉGALE

La notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finales des produits, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société BEAL a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils sont convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée car les conditions d'emploi restent toujours en dehors de notre contrôle et surtout dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Toutes les données et informations relatives à l'adéquation et à l'application ne dispensent pas le client de la nécessité d'effectuer ses propres vérifications et essais. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions générales de Vente en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°4 - Cette fiche technique comprend 4 page(s) - Édition MVD 20/10/2016 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

**BEAL INTERNATIONAL S.A.**

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM

T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153

INFO@BEAL.BE • [WWW.BEAL.BE](http://WWW.BEAL.BE)

